

De notre correspondant à Clugnat (23), François JAUMEAU



Copyright 2012 - François Jaumeau

L'école rurale d'hier à aujourd'hui - 10 octobre 2012

Depuis quelques mois, une exposition sur les écoles rurales de Creuse sillonne le département, pour présenter à leurs habitants le travail d'archives et de mémoire réalisé par les délégués départementaux de l'Education Nationale.

Ainsi, cette école est évoquée dès 1833 avec la loi Guizot qui instaure l'obligation d'avoir une école de garçons dans chaque commune. Les années 1880 qui suivirent sont riches en avancées dans le domaine de l'enseignement: en 1881-1882, incitation des communes à ouvrir une école publique laïque ; et en 1886, laïcisation du personnel de l'enseignement public. Ce progrès social frappe et marque à tel point l'esprit des contrées creusoises que 90 % des garçons fréquentent l'école laïque en 1890, mais le département n'est qu'à la 34ème place (sur 90).

On est à l'heure du sentiment d'hygiène depuis que le baron Haussmann, et cela se ressent dans l'architecture des écoles: hauteur de plafond, grandes fenêtres, toilettes dans la cour, un préau contre les intempéries, éventuellement un puits. Ces bâtiments se structurent au centre du village, sur une place, souvent de manière symétrique en utilisant des matériaux locaux (pierre, brique).

Aujourd'hui, avec l'exode rural, l'école de nos villages est en crise. On ne compte plus que 160 écoles pour 260 communes, et le devenir de ces bâtiments d'exception pose un problème d'envergure. Tous n'ont pas les finances et le cœur à transformer l'école en médiathèque comme à Chambon-sur-Voueize !

François Jaumeau